

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **84 (1948)**

Heft 41

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: *M. Lang quitte l'Ecole normale. — Séance d'adieux de M. H. Lang. — Chœur mixte du corps enseignant: Morges. — † L. Saugy. — Section d'Yverdon. — Association vaudoise des maîtres de gymnastique. — Ecole des métiers, Lausanne. — Genève: Avis. — U.I.G.D.: Convocation. — Assemblée générale du 27.10.48. — U.A.E.E. Rappel. — Neuchâtel: Assemblée générale. — Deux arrêtés du Conseil d'Etat. — Jura: Explications et réactions. — A propos d'un gymnase romand.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: *Heure claire. — V. Dentan: Visite à Silvi. — Invitation et convocation. — Alice Descœudres: Du rôle des classes spéciales. — Georges Durand: L'étude de la langue allemande. — Pierre Chessex: Rendons aux parenthèses leur véritable sens et leur véritable usage. — M. F. B.: A propos des dernières publications de la Guilde de documentation scolaire. — Poèmes. — Classes enfantines.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD M. HERMANN LANG QUITTE L'ECOLE NORMALE

Après plus de quarante-cinq ans d'enseignement, dont sept années passées à l'Ecole normale, M. Hermann Lang, atteint par la limite d'âge, prend sa retraite, encore jeune de cœur et vigoureux.

L'Ecole normale a pris congé de lui dans une séance d'adieux, samedi 16 octobre; sur son désir, il n'y eu pas de discours: des chants de toutes les classes qu'il dirigeait, quelques mots de remerciements du directeur, un chant préparé en secret par les plus grands élèves et, enfin, quelques paroles de M. Lang lui-même.

Son passage à l'Ecole normale n'aura pas été vain, car tous les élèves, même ceux qui ont eu beaucoup de peine à satisfaire leur maître de chant, ont vu ce qu'est un maître enthousiaste et entièrement consacré à sa tâche et appris que le vrai travail vise à la perfection, quoi qu'il en coûte; ils ont tous bénéficié du savoir sûr et étendu de ce professeur et du goût raffiné de ce véritable artiste, auquel l'Ecole normale souhaite une retraite paisible et heureuse.

G. Chevallaz,
directeur de l'Ecole normale.

SÉANCE D'ADIEUX A M. HERMANN LANG

Le 16 octobre dernier, l'Ecole normale vaudoise a pris congé de M. H. Lang, professeur de chant. Ce maître y a enseigné pendant ces sept dernières années. Atteint par la limite d'âge, il quitte l'enseignement après une carrière admirable de dévouement et d'abnégation riche en luttes fécondes, généreuse pour tous ceux qui ont eu le privilège de travailler sous sa direction.

Cette cérémonie ne fut pas une banale séance d'adieux. Il n'y eu pas de discours. Il fut convenu que chacun exprimerait ses sentiments en trois mots seulement. On laissa à la musique le soin d'apporter son message de regret, de reconnaissance et de beauté. Une magnifique audition

de chœurs d'élèves conduits par un camarade fit passer à l'assistance des minutes émouvantes. Sous la direction du maître, quelques classes exécutèrent un extrait du « Dardanus », de Rameau, deux Psaumes, et la spirituelle et fine mélodie de Gounod « La cigale et la fourmi ». Ce concert fut l'éclatant témoignage de l'œuvre accomplie par le chef. Aucune parole n'aurait pu être plus éloquente.

Il nous est difficile de traduire en quelques lignes les « trois mots » que M. le directeur Chevallaz adressa à M. et Mme Lang pour les remercier et leur souhaiter une heureuse retraite. « A tous, celui qui nous quitte a donné une forte leçon de dévouement et de fidélité au devoir, fidélité absolue, poussée jusqu'au sacrifice. Il a laissé à ses élèves le goût et le besoin de la perfection recherchée avec passion et un mépris total de sa popularité, de sa tranquillité d'esprit et de sa santé. »

Remerciant tous ceux qui avaient préparé cette manifestation, M. Lang leur dit qu'il ne s'attendait pas à une journée aussi belle. « Dans tout ce que j'ai entrepris, j'ai mis ma force et toute mon âpre volonté. J'ai mené la lutte pour un idéal élevé avec une intransigeance farouche qui a causé parfois quelques ravages. Mais derrière le maître exigeant, qui a pu paraître dur, soyez sûrs qu'il se cache un homme au cœur sensible qui vous aime et qui a voulu vous transmettre sa foi dans la musique, source intarissable de joie et de consolation. Cultivez les belles œuvres. Dans le recoin le plus secret de votre âme, gardez comme un trésor ce goût du beau, cet amour pour un art qui vous dispensera les plus belles heures de votre vie ».

M. Chevallaz avait annoncé une surprise. Ce fut l'exécution par les élèves d'une des meilleures compositions de M. Lang sur un texte d'Em. Barblan « Mon pays, rustique séjour ». Les accents sincères et ardents des jeunes chanteurs s'élevèrent comme un hymne de reconnaissance envers l'œuvre accomplie par l'artiste délicat qui se retire après avoir dépensé ses forces et son talent pour le bien de la jeunesse et la grandeur de notre pays.

H. Lavanchy.

CHŒUR MIXTE DU CORPS ENSEIGNANT

District de Morges et environs

Dimanche, le 14 novembre, le Temple de Morges était envahi par une foule enthousiaste et... disciplinée qui, dans un silence fervent, était prête à écouter le concert du chœur mixte. Tandis que l'an dernier, à la première « sortie » du jeune chœur, il y avait un peu d'anxiété dans l'air, cette année, le public savourait d'avance le plaisir qu'il allait goûter. Et, certes, il ne fut pas déçu !

Le programme était presque entièrement consacré à la musique classique du XVIII^e siècle français et italien. Et il faudrait tout citer, tant la perfection du rendu était admirable : nous aurons longtemps dans l'oreille la pureté des soprani dans le *Madrigal*, de Nanini ; le déchaînement passionné — mais une passion de bonne compagnie — de l'*Amour triomphe*, et le *Psaume C* de Haendel, qui donne libre cours à un tempérament impétueux d'une forme irréprochable. Et la phrase insistante de *Voici la douce nuit de mai*, de Jean Dupérier, pour laquelle j'avoue une

particulière dilection et que j'aurais préféré entendre bissée plutôt que le Gounod qui, à mon humble avis, s'apparente un peu trop avec un exercice de pure virtuosité.

L'orchestre de Morges prêta un concours apprécié.

A la petite réception qui suivit, M. le conseiller d'Etat Ogney, M. le syndic de Morges et notre collègue Michel, président S. P. R., apportèrent leurs vives félicitations à nos collègues de Morges et à leur directeur, H. Lavanchy. Pour atteindre cette précision, cette simplicité dorique, il faut qu'à la science et à l'autorité du chef s'allient l'assiduité, l'ardeur au travail et l'enthousiasme des exécutants. Un tel résultat fait honneur au corps enseignant et récompense amplement les efforts de ceux qui se dévouent, semaine après semaine, pour le chœur mixte. Je ne crois pas m'engager beaucoup en déclarant que les auditeurs de dimanche sont unanimes dans leur appréciation et qu'ils conserveront de ces deux heures de beauté pure un souvenir émerveillé. G. W.

† **Louis Saugy.** — Le 26 juin dernier, nous rendions, à Yverdon, les derniers honneurs à M. Julien Saugy, instituteur retraité, père de notre collègue Louis Saugy, qui s'en est allé deux mois après, victime d'un accident au service militaire.

Nommé à Vugelles en 1932, Louis Saugy y enseigne pendant 14 ans, parlant les deux langues, car il faut réellement apprendre le français à un certain nombre d'élèves. Patient, compréhensif, il y laisse le souvenir d'un maître dévoué et vivement regretté.

Deux ans suffirent à faire mesurer la perte que le corps enseignant yverdonnois vient de faire. Ses collègues sont unanimes à dire quel bon collègue il fut.

Une imposante cérémonie se déroula au temple d'Yverdon. L'armée y était représentée; les camarades de classe au complet, les collègues du district qui chantèrent un chœur, la société de chant la « Récréation », un grand nombre d'amis et connaissances témoignèrent par leur présence leur sympathie à l'épouse, à toute la famille du défunt.

M. le pasteur Viqueraz donna en exemple les qualités de l'homme; la modestie, la sollicitude filiale. M. l'inspecteur Ray, au nom du département, prononça l'éloge funèbre parfaitement mérité du défunt. Il cita son sens du devoir, sa simplicité et sa bonne humeur: qualités maîtresses que Louis Saugy enveloppait de tant de naturel qu'on oubliait d'y penser. M. Pahud, pour la commune d'Yverdon, évoqua l'émotion douloureuse, la grande perte et l'excellent travail déjà fourni. Le président de la section d'Yverdon esquissa un rapide portrait de celui qui fut pour nous un collègue parfait: il joignait à une constante bonne humeur une sagesse tranquille, heureuse, et offrait le spectacle assez rare d'un homme content de son sort.

Au cimetière se déroula la cérémonie militaire, brève, émouvante, parfaitement réglée.

Au nom du commandant du Rg. front. 41, M. le colonel Jaccard rappela les qualités de leur excellent camarade le sergent Louis Saugy, et lui adressa l'adieu de l'armée.

Louis Saugy, mort en soldat, reste pour nous l'exemple d'une vie doublement offerte à son pays, dans le travail quotidien, parfois ingrat, même monotone, mais qui fait partie de sa défense, aussi bien que dans les risques de la vie militaire.

SECTION D'YVERDON

Les collègues qui ont eu la chance et le plaisir de participer à la sortie d'automne dans la charmante cité d'Estavayer, remercient M. Mer-moud et ses collègues du comité pour leur parfaite organisation. Merci aussi à M. Loup, directeur de l'école secondaire pour la gentillesse avec laquelle il nous présenta sa chère petite ville : histoire, mœurs, génie du lieu. A l'église, nous sommes restés émerveillés devant les antiphonaires et la fraîcheur des teintes, vieilles pourtant de quelque 550 ans. Ceux qui ont voulu faire connaissance avec Estavayer, jusque et y compris la cuisine n'ont pas été déçus. Merci encore et... n'attendez pas le retour du gibier pour la prochaine. R.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

Notre association a reçu du Département de l'instruction publique et des cultes la mission d'organiser deux cours de ski facultatifs, répartis sur deux week-ends.

But du cours : formation et perfectionnement de skieurs capables d'enseigner (il sera prévu une classe de débutants).

Dates et lieux des cours : ils auront lieu les samedis et dimanches 4-5 et 18-19 décembre au Brassus et aux Pléiades.

Indemnités : trois jours à Fr. 7.— et deux nuits à Fr. 4.—, plus le billet de chemin de fer domicile-lieu du cours et retour (trajet le plus court) 3e classe. Le voyage ne sera payé que pour l'un des week-ends seulement.

Inscriptions : ces deux cours sont prévus pour les instituteurs et les institutrices qui enseignent le ski dans leurs classes ou qui dirigent des camps. Si le nombre de places le permet, les autres inscriptions seront également prises en considération.

Les inscriptions sont à envoyer jusqu'au mardi 23 novembre aux organisateurs :

Cours du Brassus : P. E. Rochat, av. de Beaumont 52, Lausanne.

Cours des Pléiades : N. Yersin, av. de la Gare 10, Vevey.

L'envoi du programme tiendra lieu de convocation.

Le président de la C.T. : N. Yersin.

EXAMENS D'ADMISSION

Ecole des Métiers de la Ville de Lausanne

Le délai d'inscription aux examens d'admission à l'Ecole des Métiers de Lausanne pour l'année scolaire 1949-50 a été fixée au 31 décembre 1948. Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce qui a paru à ce sujet le 23 octobre 1948 dans le corps du journal.

L'École des Métiers de Lausanne forme :

Dans la section des industries métallurgiques : des mécaniciens, mécaniciens en automobiles, mécaniciens-électriciens, radioélectriciens.

Dans la section des industries du bois : des menuisiers et des ébénistes.

Nos élèves de l'École des Métiers reçoivent, dans les ateliers munis d'un outillage moderne, un enseignement méthodique, donné par des maîtres spécialisés.

GENÈVE

AVIS

Les collègues qui ont commandé des serre-livres aux ateliers de l'École du Grutli pourront les retirer, à partir du 22 novembre, de 16 h. 30 à 17 h. 30, salle 2 de cette école.

R. N.

U. I. G. DAMES

CONVOCAATION

Mercredi 24 novembre, à 17 heures, au local de « Notre Genève » (Grand-Rue, 23, 1er étage) M. Raymond Uldry, directeur d'écoles, nous parlera de l'enseignement de la géographie. Nous ne doutons pas du grand intérêt que présenteront cette causerie et l'entretien qui suivra. Nous en retirerons certainement un profit aussi grand que de la causerie de M. Jotterand. Aussi, nous espérons qu'une assemblée plus nombreuse encore y assistera.

Pour le comité : B. I. G.

Assemblée générale du 27 octobre 1948

Dès 17 heures, une cinquantaine de collègues sont réunies au local de « Notre Genève ». Après quelques brèves communications, la présidente annonce notre prochaine assemblée, fixée au 24 novembre : M. Uldry nous parlera de l'enseignement de la géographie.

Mlle Godel nous communique ses réflexions au sujet des cours obligatoires de gymnastique (constatations, critiques, suggestions); nous en reparlerons le 24 novembre.

Puis Mlle Mayer salue l'arrivée de M. René Jotterand et le remercie d'avoir accepté si complaisamment de venir nous parler.

M. Jotterand, ayant déballé un abondant matériel, nous félicite du souci de perfectionnement professionnel qui nous a fait organiser cette séance. Il nous apporte, dit-il, « quelques aspects de l'enseignement nouveau, praticables dans le cadre du programme et de l'horaire actuels » et qui nous permettront de renouveler l'intérêt de nos leçons.

I *Principes généraux.* Il ne peut y avoir de méthode générale à l'école primaire, car l'enseignement de l'histoire est extrêmement différent d'un degré à l'autre. Il faut cependant retenir quelques principes fondamentaux, valables dans tous les degrés : 1) évoquer le passé, en concrétisant l'enseignement le plus possible. (L'image, le croquis au tableau ou sur papier java, le texte, sont des documents suggestifs qui doivent jouer un grand rôle); 2) susciter l'activité intellectuelle de l'enfant, en

lui donnant des occasions d'observer, de réfléchir, de raisonner. La leçon doit être un entretien, un échange avec les élèves et non pas une conférence de la maîtresse;; 3) chaque fois que cela est possible, procéder à des rapprochements entre le passé et l'actualité (répercussions du passé sur le présent) et à des comparaisons propres à faire mieux saisir les notions abstraites; 4) ne pas considérer le texte du manuel comme un point de départ, mais comme un aboutissement de la leçon.

II *Aperçu des programmes*, de la façon de les traiter, et de la *documentation* dont nous pouvons tirer le meilleur parti. (L'astérisque indique des ouvrages qui existent dans toutes les bibliothèques scolaires.)

4^e année. « Images du passé ! » Il s'agit d'une initiation à l'histoire, d'une série d'activités plutôt que d'un enseignement proprement dit. (Voir, comparer, réfléchir.) La maîtresse doit s'efforcer d'éveiller l'intérêt de l'enfant pour le passé, en y faisant avec lui des « promenades », en marquant certaines étapes, en se servant d'objets, d'images, de textes. Il lui faut de l'imagination, de la souplesse et une documentation qui complètera le manuel : a) Les brochures Freinet « Bibliothèque de travail », offrent des ressources aux maîtres pour la 4^e et peuvent être remises aux enfants du degré supérieur afin qu'ils préparent eux-mêmes de petites conférences. (Nous donnerons prochainement par le Bulletin, des précisions quant à la façon de se procurer ces brochures.)

b) « Les voyages du coche à l'avion » (*) et « Les maisons des hommes » (*), deux volumes des éditions Bourrelier (La joie de connaître).

c) « Images du passé », choix de textes par D. Jeanguenin (brochure de documentation scolaire publiée par l'*Educateur*).

d) « Guide de la vieille ville », par Julien, permettant de préparer des visites de vestiges anciens.

e) « Histoire de l'humanité », de Van Loon (panorama abondant en idées originales); on y trouve des illustrations sérieuses de façon intéressante.

On fera faire aux enfants de petits tableaux comparatifs : autrefois - aujourd'hui ; des classements chronologiques d'objets ou d'images. Au sujet de la famille par exemple : faire son arbre généalogique, dessiner, analyser des photos où figurent plusieurs générations, tout cela familiarisera l'enfant avec des termes nouveaux appris dans les leçons de vocabulaire. Plusieurs textes de « Heures claires » pourront aussi être utilisés afin d'esquisser la notion de durée dans l'esprit de l'enfant. Prenons garde toutefois de ne pas nous perdre dans une « leçon de choses ».

5^e année. « Tableaux de civilisations ». Il s'agit d'évoquer le genre de vie à diverses époques, en laissant de côté les événements politiques. Efforçons-nous de raconter au présent, de questionner habilement les élèves, à propos d'une illustration ou d'un texte, de manière à amener des « découvertes » qui éveillent leur intérêt.

Documentation : a) « Le dessin dans la leçon d'histoire » (en allemand), par Witzig, édité par une association pédagogique suisse allemande, peut rendre d'immenses services. Les collègues qui désirent faire l'achat de ce volume peuvent s'inscrire auprès de Mlle Meyer ; les éditeurs accorderont à notre association le prix de faveur de 5 fr. 60 (au

lieu de 7 francs environ). La guilde de l'Éducateur en a tiré une série de fiches : « Des cavernes aux cathédrales », qu'on peut se procurer au prix de 2 fr. 50.

b) Cahiers d'enseignement pratique (série historique).

c) En outre, pour leur information personnelle, les maîtres peuvent consulter les ouvrages suivants : « La société féodale », par Calmette, petit volume paru chez Armand Colin, et « La vie quotidienne aux diverses époques », série de volumes édités par Hachette.

Des dessins très simples, tirés de ces différents ouvrages et accompagnés de textes courts, pourront constituer des albums personnels que l'enfant aura plaisir à enrichir et compléter.

6^e et 7^e années. « Explication du passé ». Ici, plus encore que dans les degrés précédents, il faudra s'efforcer de concrétiser les notions abstraites et de faire des rapprochements fréquents. (De petits documents graphiques, très suggestifs dans leur simplicité, feront aisément saisir à l'enfant, par exemple, les différences fondamentales entre le gouvernement aristocratique dont lui parle l'histoire et le gouvernement démocratique dont parlent les affiches électorales !)

Documentation : en plus du Witzig, toujours utile, et des brochures Freinet citées plus haut : « Histoire de la Suisse », par William Martin (*) et « Histoire de la Suisse », par E. Gagliardi (*) ; « Alliances confédérales », par David Lasserre (prochainement *).

Quelques procédés et exercices recommandés :

1. Demander aux enfants de formuler par écrit des questions auxquelles il sera possible de répondre en consultant le manuel, et de désigner celui de leurs camarades qui devra donner la réponse.

2. Petit loto : les événements principaux, notés sur des cartons, sont à reclasser.

3. Boîte à questions placée dans la classe, et qui sera levée périodiquement par le maître.

4. Tableau synoptique : on notera par tranches horizontales les événements se rapportant à l'histoire générale, à l'histoire nationale et à l'histoire cantonale ; et par une division verticale des siècles. Ce procédé permet de faire tomber les cloisons étanches et de constater la plus ou moins grande portée des événements et leurs répercussions d'une tranche à l'autre.

Au cours de sa causerie, pour nous montrer la mise en pratique des principes généraux et la façon d'utiliser les documents avec un rendement maximum. M. Jotterand esquisse quelques plans de leçons : introduction à l'époque lacustre, Lucerne et son entrée dans la Confédération, revision d'un chapitre. Un compte rendu ne peut donner qu'une faible idée de cet exposé si vivant, si facile à suivre, si riche en renseignements pratiques, si copieusement illustré. De plus, M. Jotterand se met aimablement à la disposition des collègues qui désirent d'autres renseignements. (On peut l'atteindre par téléphone, n° 4 92 96.) Nous lui sommes reconnaissantes d'avoir ainsi ravivé notre intérêt pour l'histoire.

Bl. Godel.

UNION AMICALE DES ÉCOLES ENFANTINES

Nous vous rappelons notre séance du mercredi 24 novembre, à 16 h. 30 à la Brasserie de l'Univers (S. R. du Rhône). M. C.

NEUCHÂTEL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La douceur d'un bel après-midi d'arrière-automne est-elle responsable des absences, ou bien serions-nous devenus si matérialistes que seule l'inscription à l'ordre du jour de la question des traitements nous paraisse digne d'intérêt ? Disons qu'on eut pu se poser samedi, devant une Aula à moitié vide, alors que, lors des conférences officielles, les représentants de trois districts suffisaient à la remplir jusqu'à la dernière place.

Quelle magnifique causerie pourtant, nous y fut offerte. *M. Duesberg*, l'érudit professeur à l'Université de Fribourg, avait intitulé sa conférence : « *Comment lire l'histoire* ». Et sous ce titre modeste, en un langage plein de finesse et d'humour, ce fut en réalité une véritable initiation à la philosophie de l'histoire. Merci encore au distingué conférencier.

La partie administrative, réduite à sa plus simple expression, ne comporte que le rapport présidentiel. Rapport très bref, où le président *Rothen*, après avoir souhaité la bienvenue à nos invités, fait l'historique d'une année où la réorganisation de l'enseignement pédagogique restera l'événement capital.

Michel, président de la Romande, apporte aux Neuchâtelois le salut de la section mère, donne quelques renseignements sur le travail de réorganisation de la Fédération mondiale des instituteurs et adresse un appel à d'éventuels correspondants de l'*Educateur*.

L'ordre du jour comporte encore la remise d'un diplôme de membre d'honneur de la S. P. N. C'est notre ami *Armand Toffel* qui voit ainsi récompensée une longue carrière de dévouement à la Société. Il reçoit avec émotion le magnifique diplôme calligraphié, œuvre de notre collègue *Henri Perrenoud*.

Aux divers, après lecture par le président d'une requête adressée au Conseil d'Etat par le comité de la Fédération, l'assemblée, à l'unanimité, vote la résolution suivante :

« *L'assemblée générale annuelle de la S. P. N. réunie à Neuchâtel, le 6 novembre 1948, approuve la requête adressée au Conseil d'Etat par la Fédération du personnel, tendant à la suppression de la baisse survenue en 1935 sur les traitements des fonctionnaires.* »

Au souper, qui réunit les représentants de toutes les sections romandes, nous eûmes le plaisir de saluer parmi les invités MM. *Dr Chable*, président de la Commission scolaire de Neuchâtel, qui nous adressa de fort agréables paroles, *Luc de Meuron*, délégué du corps enseignant secondaire, professionnel et supérieur qui, au cours de la séance, nous avait apporté le salut cordial de la Société qu'il préside, *Berner*, inspecteur des écoles, *Fritz Humbert-Droz*, conseiller communal. A côté d'eux, les vieux fidèles, membres d'honneur qu'on aime tant à revoir, et tous ces camarades, anciens et actuels piliers de la S. P. R. avec lesquels il fait toujours si bon reprendre le contact. Car le simple fait de se retrouver en-

semble, de se sentir les coudes, de fraterniser en un mot, n'est-il pas certainement un des plus grands avantages de n'importe laquelle de nos assemblées ? Il est regrettable qu'aujourd'hui certains collègues paraissent ne pas s'en rendre compte.

S. Z.

DEUX ARRÊTÉS DU CONSEIL D'ÉTAT

Après d'assez longs pourparlers avec les autorités communales, le Conseil d'Etat a pris en date du 18 septembre, les deux arrêtés ci-dessous. On y verra que, à l'exception de la rétroactivité envisagée au début, les propositions du Département de l'instruction publique ont été admises, ce dont nous pouvons nous estimer très satisfaits.

S. Z.

1. — Arrêté concernant la remise des récompenses au personnel de l'enseignement public.

Article premier. — Les titulaires d'un poste dans l'enseignement public, qui ont rempli fidèlement et consciencieusement leurs fonctions et qui sont désignés par les autorités scolaires dont ils dépendent, reçoivent une gratification en espèces de deux cents francs (200 fr.)

a) après 25 années de service dans les écoles neuchâtelaises ;

b) après 40 années de service dans les écoles neuchâtelaises.

A la demande de l'intéressé ou suivant la coutume établie par la commune, la gratification en espèces peut être remplacée par un objet de même valeur avec dédicace.

Art. 2. — L'Etat remet, à ses frais, un couvert en argent, éventuellement un plat en étain, aux membres des corps enseignant des écoles communales subventionnées par l'Etat, après 40 années de service ou au moment où ils prennent leur retraite.

Art. 3. — L'Etat participe aux dépenses résultant de l'application de l'article premier du présent arrêté au personnel enseignant et administratif des écoles, dans la mesure prévue par les lois scolaires pour le subventionnement des traitements.

Art. 4. — Le présent arrêté n'a pas d'effet rétroactif. Il entre immédiatement en vigueur.

2. — Arrêté concernant le versement des traitements du personnel de l'enseignement public, en cas de démission, de retraite ou de décès

Article premier. — Le titulaire d'un poste complet dans l'enseignement public a droit en cas de démission pour cause de retraite ou d'invalidité, à son traitement durant un mois, à compter dès la date de la cessation effective de son activité.

Dans des cas particuliers, et après consultation des communes intéressées, le Conseil d'Etat peut accorder le bénéfice de la disposition prévue à l'alinéa précédent à des fonctionnaires de l'enseignement public qui démissionneraient sans être invalides, avant l'âge fixé pour la retraite.

Lorsque la démission ou la retraite interviennent au cours d'une période de vacances supérieure à trente jours, le Département de l'instruction publique détermine, sur requête motivée adressée par l'autorité scolaire dont dépend l'intéressé, la date de l'extinction du droit au traitement.

Art. 2. — En cas de décès en activité de service, le traitement du fonctionnaire marié est versé à sa veuve, ou à défaut à ses enfants encore à charge, durant quatre mois, à compter dès la fin de celui où est intervenu le décès.

Sur proposition des autorités communales, le Conseil d'Etat peut mettre au bénéfice de la disposition contenue à l'alinéa précédent, totalement ou partiellement, les parents du premier et du deuxième degré, à l'entretien desquels subvenait un fonctionnaire décédé, membre du corps enseignant, veuf, divorcé ou célibataire.

Dans tous les cas, les héritiers légaux du premier et du deuxième degré d'un défunt reçoivent son traitement pendant trente jours, à compter dès le jour du décès.

Art. 3. — Après l'expiration du mois qui suit celui du décès, le fonds scolaire de prévoyance verse à la commune qui paie le traitement un montant égal à la pension de veuve et d'orphelin prévue par la loi, tant et aussi longtemps que les bénéficiaires reçoivent le traitement du défunt, conformément à l'art. 2.

Art. 4. La différence restant entre le traitement payé et les prestations versées par le fonds de prévoyance est subventionnée par l'Etat qui participe aux dépenses résultant de l'application du présent arrêté, dans la mesure prévue par les lois scolaires pour le subventionnement des traitements.

Art. 5. — Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur. Il sera inséré au « *Recueil des lois* ».

JURA

EXPLICATIONS ET RÉACTIONS

La Direction de la Caisse d'assurance des instituteurs bernois et le Comité cantonal de la S. I. B. ont fait paraître dans l'*Ecole bernoise* du 30 octobre passé de longues colonnes d'explications au sujet de la nouvelle augmentation du traitement assuré en 1949.

Nous prenons acte avec satisfaction des points suivants : les mensualités nécessaires pour cette majoration seront réparties sur deux ans ; ces mensualités seront échelonnées suivant l'âge de l'assuré.

Cela n'enlève rien à l'actualité des lignes ci-dessous que nous adressent deux collègues biennois. On se rendra compte que les vœux des intéressés — les jeunes — viennent d'être exaucés, et nous nous associerons à eux pour exprimer à M. Alder, directeur de la Caisse d'assurance, des remerciements pour sa compréhension.

Voici les propos dont nous parlons :

« L'article intitulé « Comment réagira-t-on ? » publié par notre collègue Reber, dans l'*Educateur* No 37, du 23 octobre, nous a vivement intéressés, car il s'agit là d'un problème qui, à Bienne aussi, fait l'objet

de nombreuses discussions. Nous pensons intéresser tous nos jeunes collègues, et M. Reber en particulier, en les informant d'une démarche que nous avons faite récemment auprès de M. Alder, directeur de notre Caisse d'assurance.

» Au cours d'une entrevue que nous avons eue avec M. Alder, le 25 septembre dernier, nous lui avons fait part du mécontentement général des jeunes membres astreints à payer d'emblée des sommes « techniquement » beaucoup trop grandes. Certes, on ne peut pas demander aux membres âgés de payer un rachat de 2000 ou 3000 fr. par année ; les jeunes membres de la Caisse ont fait et feront encore volontiers le geste de solidarité qui s'impose. Mais de ce geste d'entraide à un nivellement absolu tel qu'il nous a été imposé, il y a une marge ! Nous avons donc demandé à M. Alder de faire dorénavant une différence de « principe » entre les rachats à payer par les membres, en tenant compte de l'âge des assurés.

» L'attitude de M. Alder a été parfaitement compréhensive : elle ne pouvait être autrement devant une requête dont le bien-fondé n'échappe à personne. Notre directeur a reconnu, en substance, qu'une telle répartition des charges serait beaucoup plus équitable et nous a donné l'assurance qu'il ferait, à la Commission d'administration, une proposition nous donnant satisfaction. »

(Signé : G. Rollier et R. Kohler.)

Et voilà ! On est heureux du dénouement ; alors... on le dit aussi ! Histoire de montrer que les « régents » ne sont pas des ronchonners professionnels quand on veut bien de temps en temps tenir compte de leurs légitimes désirs...

Un jeune collègue d'Ajoie, avant les explications de l'*Ecole bernoise*, a réagi avec une grande franchise aussi. Nous pensons que les dispositions qui seront appliquées tempéreront sa juste indignation. (Félicitations à ce jeune collègue qui... dit l'*Educateur* et trouve un moment pour prendre contact avec le correspondant !)

D'autres réactions nous sont encore connues, en particulier celles-ci : on a eu tout à coup tant d'explications qu'on en est encore « saisi » ! Ou bien : il faut croire que « le terrain » devenait brûlant pour qu'on daigne nous fournir tant de preuves !

A PROPOS D'UN GYMNASSE ROMAND

Nous relevons en substance ce que la presse jurasienne a fait paraître ces derniers jours.

Une motion biennoise a été déposée sur le bureau du Grand Conseil bernois ; les signataires demandent que le gouvernement examine la question de la création d'un gymnase romand à Bienne et accorde les subventions prévues par la loi.

Nous tiendrons nos lecteurs romands au courant de la suite qui sera donnée à cette motion.

Reber.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

HEURE CLAIRE

Belle journée de septembre. Les fenêtres ouvertes agrandissent notre salle d'école et laissent entrer une lumière éclatante, les senteurs du verger et les bruits familiers du village. Nous sommes à la fois chez nous et dans la nature.

Mes élèves, une trentaine de garçons et de fillettes, travaillent. Les plus grands sous la conduite de Georges, font du calcul oral ; les petits sont occupés à un découpage et les moyens sont groupés devant le tableau noir. Rien d'extraordinaire, semble-t-il. Pourtant, j'éprouve une sensation de joie et de bonheur qui me surprend. En cet instant tout me semble harmonieux. Les enfants travaillent avec une concentration sereine ; ils sont des ouvriers pris par leur labeur. Nous sommes à l'unisson de cette lumière, de ce soleil ; nous formons une famille, nous communions. C'est grand. Il vaut la peine que je m'arrête pour savourer cette minute. Ah ! ces enfants ! Ils sont ma joie, mon réconfort ! Merci, petits amis, de m'avoir donné cet instant.

L'EDUCATEUR.

VISITE A SILVI

(Causerie présentée au corps enseignant de Montreux)

Il vous est arrivé sans doute quelquefois de vous trouver, à la montagne ou près d'un lac, devant un paysage dont la beauté avait quelque chose de supraterrrestre. Et vous souffriez de ne pouvoir rendre par les mots ou par le pinceau, même une parcelle de cette beauté ; tout essai l'aurait gâchée ou refroidie.

C'est une impression semblable que je ressens devant l'œuvre de don Guido. Pourquoi se torturer à vouloir tout dire, à vouloir traduire en mots de pures émotions ? Jamais je n'ai mesuré si profond l'abîme qui sépare ce que l'on ressent de ce que l'on a réussi à exprimer. L'aventure pédagogique de don Guido est celle de *la beauté et de l'amour*. Mais que ces deux mots soient gros de tout leur sens éternel et divin.

Dans un instant je vous donnerai quelques principes éducatifs que j'ai essayé de dégager de l'œuvre accomplie, pensant que cela nous serait utile, à nous autres éducateurs : ce fut pour moi la plus dure épreuve ; pensez donc, travailler avec sa raison quand l'émotion ne peut vous lâcher !

Le grand car vert fonce dans la nuit lente sur les belles routes d'Italie. L'aube nous surprend aux environs d'Ancône. Encore 150 kilomètres le long des eaux vertes et des plages de sable jaune de l'Adriatique.

S'engageant sur un chemin de traverse qui va vers la mer et suivant la chaussée en partie construite par les protégés de don Guido, le car s'immobilise enfin sur la place provisoire du « Villaggio del fanciullo » de Silvi. Et là, toute de suite, sans transition, l'émotion m'étreint, qui ira grandissant au cours de la journée, qui dure encore après bientôt deux semaines, à tel point qu'en vain je cherche à m'en dégager pour

tenter un jugement objectif et froid. Chez tous ces garçons qui nous accueillent, il n'y a pas un geste vain, pas un geste de pure convention : la ferveur des « buon giorno », la sincérité des poignées de mains, la franchise et la clarté des regards, les visages gais des petits ou graves des aînés, conscients de leurs responsabilités ; non, l'œuvre de don Guido ne peut pas être superficielle, elle a atteint jusqu'au fond : les enfants ne savent pas simuler longtemps.

Quelques coups au gong suspendu au mât des drapeaux, les enfants se rassemblent et (laissez-moi citer ici quelques phrases d'un journaliste qui nous accompagnait¹) ils se sont mis à chanter : « l'un d'eux, c'est Raffaele, les dirige avec une passion extraordinaire. Passion... je ne trouve pas d'autre mot. Les mains souples, déliées et expressives à l'extrême, les yeux ardents, il semble magnétiser ses choristes... Il a dit une fois à ses camarades qui suivaient mal : « Regardez bien dans mes yeux, toute la chanson y est ! » C'est une étrange complainte, née, nous dit don Guido, d'un vieil air grégorien. C'est ensuite une « élégie », inspirée par le départ de Lanciano et la naissance de Silvi. Puis quelques chants populaires, certains de chez nous : La prière patriotique « Tu m'as dit d'aimer » ! devenu pour eux le chant de la rose », de la rose de Lanciano, que chaque jour Cardellino dépose sur le drapeau de la patrie, pour tous ceux qui sont morts pour elle, ainsi le veut la loi du village ; et ils nous demanderont de le chanter avec eux sous la direction de Raffaele, et nous avons... essayé de chanter...

Ces gosses, je ne pense pas qu'ils connaissent une seule note, mais dans les inflexions de la mélodie, quelle étrange ferveur, quelle intense et complète expression de tout leur être, de leur être au passé déjà si lourd de lamentables aventures.

Mais voici que nous sommes tous rassemblés dans le réfectoire. Et c'est don Guido qui parle. Il est navré, car pour la première fois depuis que le village existe, c'est lui qui intervient et qui prend la parole à la place des gosses, mais ses petits amis sont si émus... Il brûle d'un feu intérieur cet homme, il prononce des phrases qui nous font rougir, il parle de nos sacrifices, et de ceux de nos enfants... n'insistons pas !

Avant, il y avait du sable ici, rien que du sable mort ; maintenant, il y a la vie ; il y a des arbres, des fleurs, des maisons, un village qui naît, il y a les enfants, toute la vie, et c'est à vous, gens de Suisse romande, que nous le devons.

Des personnages officiels sont là aussi, le préfet de la province de Teramo, accompagné de ses gendarmes, des amis de don Guido, le marquis Marchinetti, un fidèle soutien du village et un homme bien sympathique.

Puis c'est la visite du village, ici les baraques provisoires, fournies par le Don Suisse, et là, construits avec les briques que les enfants vont chercher dans les maisons en ruines de la ville de Pescara voisine, les murs s'élèvent déjà, sortent du sable, sortent du sable de Silvi, dit encore le journaliste de tout à l'heure, « mais fondés sur le roc de leur espoir

¹ « Gazette de Lausanne » du 30 octobre 1948.

et de leur volonté ». Ces enfants, ils sont fiers de nous montrer leur village et leur trésor, toute leur œuvre.

La nuit descend. Il y a de nouveau des chants dans le réfectoire, des paroles touchantes, toute une petite fête improvisée, libre, de cette liberté magnifique que donne la pure affection.

Nous sortons à la suite des enfants. L'ombre est noire vers la mer qui bruit doucement, mais de quelle lumière nouvelle vont s'éclairer nos âmes. C'est la cérémonie quotidienne du salut au drapeau et de la prière du soir, telle que les enfants l'ont conçue et à laquelle don Guido nous dit assister depuis des mois, caché dans son coin, avec une émotion toujours renouvelée.

Les chefs ont suspendu les chandeliers de fer près de l'image naïve de la vierge, peinte par les enfants eux-mêmes contre le mur extérieur de l'abside de la petite chapelle. Au mât, les drapeaux descendent, le drapeau du camp avec son sapin symbolique et le petit cheval de Cardellino, le drapeau suisse et l'italien, les drapeaux des trois cantons romands ; cependant, dirigé par les mains expressives de Raffaele, le chant du village s'élève, poignant, dans la nuit. Puis tous les chefs de famille appellent leur groupe : Mte Rosa, Mte Cervino, Mte Bianco, Gran Sasso d'Italia.

Les enfants s'agenouillent dans le sable au pied de l'abside ; un murmure de prière monte dans la brise fraîche, tandis qu'au loin, dans le noir au delà des dunes proches, une voix claire lance à l'espace un cri de foi et de confiance. Don Guido s'approche enfin, et prononce quelques mots de bénédiction et c'est la fin. La nuit complice cache notre émotion. La fin ? non, pas encore, du moins aujourd'hui, car les ouvriers qui travaillent aux constructions, ont voulu, à leur manière, montrer leur reconnaissance. Eux aussi, ils ont été conquis. Ils ont donné une journée de travail pour offrir un feu d'artifice, témoignage touchant de ces êtres au cœur simple, mais vivant.

Et ce sont ces enfants-là, qui il y a à peine trois ans, n'étaient que des vicieux, des voleurs, des bandits, voire des criminels ?

Qu'a donc cet homme étonnant, quel fluide, quel don pour avoir en si peu de temps créé chez ces petits vauriens d'hier tant de noblesse et de dignité ? Il est modeste ; il serait insignifiant, n'étaient la profondeur de son regard et le feu de sa parole. Hélas, un jour à Silvi, et un jour qui ne fut pas comme les autres, ne suffit pas, et de loin, pour étudier sa méthode. Ce qu'on voit est si extraordinaire que nous autres, éducateurs, nous en restons pantelants ; on se demande si l'on est victime d'un charme ; le mot de bluff vous vient à l'esprit, qu'on rejette aussitôt avec horreur, devant les regards clairs de ces 120 garçons, devant des faits qui sont là, vous crevant les yeux : le naturel des enfants, leur touchante confiance, cette absence totale de discipline imposée, l'extraordinaire travail accompli par leurs mains, cette libre expression des sentiments par le chant, le dessin et l'exquise décoration florale, cet attachement aux symboles du village, et toute cette atmosphère de sérénité et de beauté qu'on respire sitôt débarqué. Non, je ne crois pas qu'on puisse être dupe. D'ailleurs, l'âme des enfants est bien trop sensible pour ne pas tôt ou tard percer à jour les intentions d'un hypocrite. Mais encore, quel est donc le

secret de don Guido. Eh bien, je crois qu'il n'a point de secret, il ne s'est point embarrassé de théories pédagogiques, ni d'une savante psychologie ; il a un cœur, voilà tout, un cœur ardent, brûlant. Et ce cœur lui a dicté sa voie.

Nous risquerons-nous à une première analyse ? Eh ! si cela pouvait nous être utile, à nous éducateurs, déçus de l'impuissance de nos efforts.

Il s'est identifié avec ses enfants : il a hurlé avec eux lors du charivari de Noël 1945, à son arrivée à la caserne de Lanciano ; il n'a pas quitté ses salopettes le jour de notre visite, car il ne voulait pas qu'on le distinguât des enfants au travail ; il s'est assis au milieu d'eux, comme l'un d'eux, et s'est excusé de prendre la parole, pour la première fois, à leur place.

Il leur a témoigné la plus complète confiance : lors de sa visite en Suisse, en mai dernier, il a laissé ses petits amis complètement seuls.

Il leur a donné des responsabilités ! Ce n'est pas lui qui dirige le village sont l'œuvre des enfants seuls ; leurs sentiments s'expriment librement, il y a un « questore » ; ce n'est pas lui qui punit, il y a un juge ; il y a un chef de la cuisine, il y a des chefs de famille, il y a le conservateur des choses belles, il y a des chefs de chœurs, il y a encore d'autres responsables, il y a un conseil du village, et il y a la loi du village, que le syndic a signée.

Il a respecté leurs initiatives et les a facilitées : Les cérémonies du village sont l'œuvre des enfants seuls ; leurs sentiments s'expriment librement par le chant, par la décoration picturale et florale, par les symboles qu'ils ont créés.

Il cultive en eux le sens de la beauté, non pas par l'extérieur en imposant quoi que ce soit, mais en captant toutes les manifestations conscientes ou inconscientes de l'âme de ses enfants pour ce qui est beau : la rose de Lanciano, un rayon de soleil, un emblème. Les emblèmes du village ! Quelle poésie !

Voyez le petit cheval de Cardellino, n'est-ce pas le symbole du dévouement fraternel ? La cruche d'argile qu'on nous a remise en souvenir et qu'on retrouvera devant chaque bâtiment du village rappelle les durs travaux de l'été 1948, quand la soif dévorait les petits travailleurs au milieu des sables arides de Silvi et que l'unique petite fontaine se trouvait à 500 m. Et le sapin et la rose, et le livre enchaîné où nous eûmes l'honneur de signer ?

Alors, que voyons-nous ? S'approcher le plus possible de la vie des enfants, leur témoigner de la confiance ; leur donner des responsabilités, respecter leurs initiatives, les laisser créer librement, cultiver la beauté, n'est-ce pas ce que nous crient les pédagogues modernes ? Don Guido l'a trouvé dans son cœur, et jusqu'à maintenant du moins, la réussite est magnifique.

Son expérience, à mon sens, dépasse les frontières d'Italie, elle est hors du temps ; j'ose la placer sur le même plan humain que le couvent délabré de Stans, et Jasnaïa Poliana, avec en plus, un sens autrement aigu des réalités, car n'oublions pas que don Guido n'est pas un cheveu- cheur de nuées. Il a passé dans les camps d'Allemagne, il échappa par

l'évasion à l'extermination ; il rentra en Italie après une odyssee incroyable à travers la Hollande, la Belgique, la France et l'Afrique du Nord.

Quel honneur pour nous et pour nos enfants de participer à une telle œuvre ; malgré tout ce que nous pourrions sacrifier pour elle, et ce ne sera rien d'autre que notre superflu, nous serons toujours débiteurs de don Guido et de ses enfants.

Il y a le village à achever, il y a des écoles à faire, des apprentis-sages à entreprendre, et il y a beaucoup, beaucoup d'enfants à sauver. La Croix-Rouge, secours aux enfants, compte sur notre effort.

Sans doute, il y a par les pays victimes de la guerre beaucoup de homes d'enfants et fort bien dirigés, par des gens compétents et dévoués, mais en est-il un où l'on a su porter si haut le flambeau de la beauté et de la dignité, dans la misère des premiers mois ; quel pédagogue a jamais su extraire des âmes et promouvoir et sublimer tant de grandeurs cachées au fond des cœurs d'enfants. Don Guido l'a fait avec des moyens qui nous paraissent ridiculement simples ; il a laissé les petits s'exprimer, il les a chargés de responsabilités, et il a respecté leurs élans, il a été « il papa e il occhio », le père et le regard, comme l'appellent ses enfants.

Je m'épuise à vouloir mal raconter une aventure qu'il faut vivre, qui est la vie même, belle, et riche, et mouvante, qu'on ne peut que figer dans nos pauvres phrases.

V. Dentan.

INVITATION ET CONVOCATION

Le Groupe Romand d'Etudes Pédagogiques (GREP) qui a repris en charge l'activité de la Ligue internationale pour l'Education Nouvelle, section suisse, organise sa rencontre annuelle à LAUSANNE le **samedi après-midi 4 décembre 1948**, dès 14 h. 30, à la Salle Tissot, Université, Place de la Riponne.

Ordre du jour : 15 minutes d'administration avec indication des activités du GREP.

14 h. 45. — LA SITUATION DE L'ENFANCE ET DE L'ÉCOLE DANS L'ITALIE DU SUD. Introduction du **Dr Oscar Forel** sur les Semaines d'études pour l'enfance victime de la guerre (SEPEG) et l'action en préparation pour Naples.

Exposé en français de **Mlle Eba Flamini**, de Rome, institutrice, détachée pour un travail de coordination intéressant les œuvres de l'enfance, avec film tourné dans une colonie d'enfants italiens. — Entretien et mise sur pied d'un projet de collaboration à l'action des SEPEG de Naples. Thé.

16 h. 30. — « IMPRESSIONS D'ALLEMAGNE ». L'état d'esprit des futurs pédagogues de ce pays, par **M. Hardi Fischer**, lic. math., professeur à Zurich (exposé en français).

18 h. 30. — Repas en commun. — Soirée-entretien.

Le GREP invite toutes les personnes que ce programme intéresse. Il espère que son actualité, son importance à un moment où l'aspect international des problèmes est des plus accusés et le plaisir aussi de se retrouver entre collègues des divers degrés de l'enseignement et entre éducateurs en général, amèneront à la Salle Tissot un auditoire et des participants nombreux.

DU ROLE DES CLASSES SPÉCIALES

« L'école doit-elle surtout s'attacher à l'acquisition du savoir, ou à autre chose ?

A *autre chose*, répond sans hésitation M. le Conseiller d'Etat Oguey, président du Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud.

Ce splendide *A autre chose*, n'est-il pas juste ce qu'il nous faut pour sortir du déplorable état actuel de notre jeunesse d'après-guerre ? Combien faut-il être reconnaissant au magistrat courageux qui a eu l'audace de prononcer ces paroles libératrices !

Elles recouvrent assez exactement ce qui a été la mission des classes spéciales, dans le temps bienheureux où l'on voulait bien les considérer comme des laboratoires où devait s'élaborer une pédagogie plus proche de la vie. Mme Montessori et le Dr Decroly n'ont-ils pas frayé le chemin vers ce « *A autre chose* », à quoi doit s'attacher l'école ?

Alors, qu'est-ce que ce « *A autre chose* ».

Tout d'abord, un contact beaucoup plus étroit avec la nature. Le grand pédagogue français Seguin, un des pionniers de l'enseignement spécial, l'a dit clairement : « La nature doit être la salle de classe et le livre d'école, à moins de difficultés insurmontables ». Ces difficultés insurmontables, existent-elles chez nous ?

Non, de toute évidence. Qui dira jamais la somme de connaissances mal assimilées, qui ont été enseignées entre quatre murs, alors qu'il était possible de les contempler dans le grand livre de la nature ? Que d'observations, prévues et imprévues, que de raisonnements, que de problèmes posés, rien qu'au cours d'une promenade, sans compter les moments de communion dans la beauté d'un beau couchant, ou des feuillages d'or ; Begert, dans une colonie de vacances, emmenait ses élèves au clair de lune, la nuit, désirant qu'aucune forme de beauté ne leur reste étrangère.

Puis, si l'on est bien persuadé que seul un corps sain peut abriter une âme saine, quand on est souvent obligé d'enseigner des enfants diminués de santé et de force vitale dans une classe où ne pénètre jamais un rayon de soleil, n'est-ce pas un devoir impérieux que de les conduire au soleil et au grand air, presque quotidiennement ?

Craint-on que le travail scolaire n'y trouve pas son compte ? Combien d'exercices ne peuvent-ils pas se faire en plein air ? Ces exercices d'élocution, bien plus importants pour les arriérés — et pour nombre d'autres enfants — que les sempiternels exercices d'orthographe, du calcul mental ; j'en ai fait la vivante expérience au cours d'innombrables promenades, où les enfants eux-mêmes le réclamaient : du chant, des exercices de dramatisation, de gymnastique, des danses populaires, etc.

Et en classe. Sans doute la liberté quasi totale que Mme Montessori accordait à son petit monde serait-elle difficilement compatible avec les exigences du programme, et aussi avec le goût du *farniente* de certains arriérés. Mais entre tout ou rien, il y a de la marge. Quelle magnifique *Stimmung* règne pendant les moments de travail libre ! Et combien les enfants vous enseignent le profit qu'il y a à travailler en équipes, car généralement ils demandent à collaborer avec des camarades pour un

travail de leur choix. Et quelles précieuses indications pour l'orientation professionnelle !

L'expérience m'a montré quels excellents résultats on pouvait obtenir d'enfants arriérés, en les laissant écrire leur journal sitôt qu'ils étaient un peu familiarisés avec l'écriture. Le vocabulaire est pris dans ces récits, parfois encore maladroits, et ainsi l'enfant n'apprend que des mots qu'il a vécus et qui font partie de la vie, de son intérêt profond. Des jeux ou des fiches permettront de corriger les erreurs les plus fréquentes. Et ainsi l'enfant apprend à écrire pour dire ce qui lui tient à cœur, et non pour mettre des phrases au pluriel, à un autre temps ou à une autre personne !

Pestalozzi demandait que l'on fasse beaucoup mesurer ; les enfants, une fois mis au courant de la technique, y ont un plaisir extrême ; est-il jamais besoin de s'occuper de discipline quand les enfants mesurent ? Si l'on a évalué une longueur ou un poids avant de les mesurer, l'intérêt augmente encore. Combien de problèmes vécus, dans la vie d'école ou la vie familiale remplacent avantageusement livres et fiches.

Il est des maîtres qui pratiquent tout cela et font mieux encore. Mais le danger est là, de suivre la filière des classes ordinaires, au ralenti, de s'attacher « à l'acquisition du savoir » au point d'oublier cette « autre chose » qui est la vie et la joie — cette joie si nécessaire aux petits arriérés dont la vie en est souvent sevrée, cette joie, condition du succès, cette joie qui marquera de son empreinte leur vie entière — la psychanalyse nous l'a appris.

Alice Descœudres.

L'ÉTUDE DE LA LANGUE ALLEMANDE

La possession d'une langue étrangère suppose des fonctionnements psychologiques dont voici la gradation :

- 1) Entendre prononcer les mots et les phrases que l'on a sous les yeux et en apercevoir le sens.
- 2) Comprendre ce que l'on entend en pratiquant une version purement auditive.
- 3) Lire en allemand et traduire.
- 4) Écrire directement en allemand ce que l'on entend en français.
- 5) Pratiquer le thème oral instantané.
- 6) Répondre en allemand à des questions formulées.
- 7) Parvenir à la conversation proprement dite qui signifie un aboutissement et un contrôle mais non une méthode d'acquisition.

* * *

Cette échelle linguistique il n'est pas souhaitable qu'elle tombe dans une seule leçon, voire dans une même semaine. Pour chaque chapitre, au contraire, il est préférable qu'un décalage survienne entre l'imprégnation sonore préalable et l'utilisation ultérieure des éléments entendus. Tel est le principe de *l'antériorité temporelle de la version*.

De fait, le thème reste plus difficile que la version ; cependant, il ne se montre fructueux que dans la mesure où la version aura accumulé

les automatismes morphologiques — aura éliminé en partie ces innombrables possibilités d'erreurs qui font du thème prématuré un jeu de devinettes. Telle est la priorité didactique de la version.

* * *

Un second principe fondamental, c'est de comparer l'étude d'une langue à un *développement organique*. Non point à une juxtaposition de leçons dont l'une chasserait l'autre, mais à une assimilation du nouveau par le déjà acquis.

En corollaire, on arrive à des exercices de liaison qui laissent au déjà connu le temps de maîtriser les nouveautés et qui dans ce but utilisent des répétitions indispensables.

Exemple : l'entraînement aux pronoms *er, sie, es*, appuyé sur le genre des noms :

Eine Wolke, sie ist grau oder weiss. Dieser Apfel, er ist rot. Diese Mauer, sie ist dick aber nicht hoch. Dieses Buch, es ist dünn und leicht. Dieses Wort, es ist lang und schwer. Diese Ente, sie ist schwarz und grün. Dieses Brot, es ist hart. Der Schnee, er ist weiss und kalt. Die Luft, sie ist heute nicht warm. Deine Katze, sie ist grau.

Etc., etc., au courant de la plume.

* * *

Une fois logés dans l'oreille, les nombres facilitent la révision des pluriels déjà vus et ils engagent à un abondant exercice de liaison : *Vierund zwanzig Gläser, Fünfzehn Hefte*, etc., etc.

D'une façon analogue, quelques lieux conduisent à tourner et retourner le verbe être :

Ist er noch in Genf? Warst du gestern in Bern? Bist du heute zu Hause? Sind Sie nicht heute zu Hause? War dein Vater gestern im Theater? War dein Bruder Montag in Basel?

Etc., etc.

Plus tard, les premiers verbes autorisent une révision méthodique de tous les noms précédemment travaillés :

Er kann diese Wörter schreiben. Wir können diese Seite lesen. Schüler, ihr könnt dieses Lied lernen. Aller Schüler können Französisch sprechen. Herr Lehrer, können Sie dieses Wort wiederholen?

Etc., etc.

Les exemples ci-dessus se réfèrent aux début de l'allemand, mais de nombreux travaux semblables doivent conforter cette étude pendant plusieurs années. Sur ce point, j'affirme que les vocabulaires non « malaxés » en classe mais simplement donnés à savoir — surtout s'il y en a chaque jour en deux ou trois langues — constituent un gavage rébarbatif dont il ne reste pas lourd.

J'ajoute que les travaux à la maison ne peuvent pas être une suppléance de ce qui aurait dû être fait en classe et que les élèves viennent avant tout pour *entendre et ouïr la morphologie en action*.

Quant à l'abus des devoirs à domicile, j'y reviendrai. Car il s'agit là d'une calamité qui empoisonne la vie de famille et décourage les élèves.

Georges Durand.

RENDONS AUX PARENTHÈSES LEUR VÉRITABLE SENS ET LEUR VÉRITABLE USAGE

Depuis quelques années, je constate avec surprise et inquiétude que des élèves toujours plus nombreux de nos écoles utilisent à tort les parenthèses. Je me suis livré à une petite enquête, qui m'a appris ce qui suit :

Un élève s'aperçoit-il qu'il a commis une faute ? qu'il a employé un mot pour un autre ? Il le met aussitôt et soigneusement entre parenthèses, puis repart de sa plus belle plume. Pourquoi cela ? — Parce que son maître ne veut pas qu'en corrigeant autrement son erreur, l'élève abîme la belle présentation de son travail écrit, ou défigure la belle ordonnance de son cahier.

Je me permets de m'élever très vivement contre ce procédé enfantin et parfaitement faux.

Toute erreur doit être corrigée ou biffée ; cela peut et doit se faire proprement, clairement, sans jamais prêter à un quiproquo (toute correction équivoque sera considérée comme une faute). Tout mot, tout membre de phrase à supprimer doit être biffé, proprement, légèrement, à la règle. Mais à aucun prix une erreur ne doit ou ne peut être mise entre parenthèses : elles ne sont pas faites pour cela. « On met entre parenthèses une date, une remarque, une indication, une explication ou une incidente qui n'ont aucun lien avec le reste de la phrase, et qu'on pourrait supprimer sans nuire au sens général », nous rappelle l'excellent *Guide du typographe romand* qui vient de paraître dans sa seconde édition¹.

Il convient de réagir promptement, et de rendre aux parenthèses leur sens et leur usage véritables. Sans quoi nos élèves, qui se permettent déjà pas mal de privautés avec l'orthographe, la ponctuation et le style, se croiront autorisés à mettre un ? pour un !, un — pour un », des majuscules aux noms communs et des minuscules aux noms géographiques... Nul d'entre nous ne le souhaite !

Pierre Chessex.

A PROPOS DES DERNIÈRES PUBLICATIONS DE LA GUILDE DE DOCUMENTATION SCOLAIRE

Trois nouvelles brochures sont venues enrichir notre bibliothèque : « Images du passé », choix de textes évocateurs qui rendront plus attrayantes nos leçons d'histoire. « La mesure du temps », mine de renseignements précis et précieux, et, enfin, « Nos chemins de fer fédéraux » de Marcel Chantrens.

Mais, tandis que les deux premières fournissent des matières que les maîtres utiliseront à leur gré, la brochure de Chantrens fixe encore la manière de s'en servir.

Fidèle à une méthode qu'il a lentement et patiemment mise au point, en sa qualité d'expert aux examens des recrues, Chantrens nous montre, et avec quelle maîtrise, comment on fait vivre l'abondante documentation qu'il a réunie.

¹ Edité par le Groupe de Lausanne de l'Association suisse des compositeurs à la machine en 1948.

Tout est excellent dans sa brochure ; mais la partie qu'il consacre au civisme me paraît particulièrement au point. Que ceux qui trouvent l'enseignement de cette discipline abstrait s'en inspirent : ils éprouveront un plaisir que partageront bientôt leurs disciples.

Avec « L'agriculture suisse dans l'après-guerre », « L'industrie horlogère », « L'industrie de la bicyclette », « La vigne » et « Nos chemins de fer », les maîtres chargés des cours d'éducation civique ont largement de quoi les rendre attrayants et pour eux et pour les élèves.

Un conseil cependant : qu'ils ne se bornent pas à lire ces brochures devant les jeunes gens, puis à poser les questions par lesquelles l'auteur engage la discussion. Qu'ils les « potassent » préalablement et sérieusement. Alors, mais alors seulement, ils en tireront tout le parti qu'on en peut tirer... Il est fort grand. M. F. B.

Réd. — Dès le début de janvier 1949, M. Chantrens se met à la disposition des collègues qui désirent lui céder pour un après-midi la direction de leur cours d'éducation. S'annoncer le plus tôt possible auprès de M. Chantrens, à Montreux.

NUIT DE NOËL

*Sur le sentier montant
Et la neige qui craque,
Retenant d'une main
Le long manteau qui claque
Et de l'autre,
Geste familier de l'apôtre,
Un lumignon tremblant,
Toutes les vieilles et les vieux
Ont quitté les berceaux
Ou les enfants sommeillent
Et vont porter à Dieu
Leur sainte humilité...
Près du sentier montant
Les chaumières à tous les vents
Ouvrent leurs portes
Et font gémir leurs volets verts...*

*Sur le sentier montant,
Les ombres en cortège
Partent à pas menus
Sous la bise et la neige
Vers la chapelle de minuit ;
— Heure sainte et splendide
Ou mille voix cassées
S'élèveront en chœur
Vers la voûte étoilée
Pour que la paix descende
Des mondes infinis...*

Albert Tœtenel (Ames simples).

ENCORE NOËL

Il faut fêter Noël encore,
Dire Jésus et sa bonté,
Le sapin vert illuminé,
Dire qu'on aime et qu'on adore...

Moi, je voudrais dire autre chose,
Réciter des versets plus beaux,
Et choisir un arbre plus haut
Le garnir peut-être de roses...

Mais j'ai beau chercher des idées,
Me mettre la tête à l'envers :
Je ne trouve rien de plus clair
Qu'un œil de bougie allumée,

De plus beau, de plus grand, en somme,
Que le vœu des anges divins :
« Paix pour chacun en ce matin,
Bienveillance envers tous les hommes. »

Vio Martin.

L'ÉCHO

Rôdant, triste et solitaire,
Dans la forêt du mystère,
J'ai crié, le cœur très las :
« La vie est triste ici-bas ! »
... L'écho m'a répondu : « Bah ! »

« Echo, la vie est méchante ! »
Et, d'une voix si touchante
L'écho m'a répondu : « Chante ! »

« Echo, écho des grands bois,
Lourde, trop lourde est ma croix ! »
L'écho m'a répondu : « Crois ! »

« La Haine en moi va germer :
Dois-je rire ou blasphémer ? »
Et l'écho m'a dit : « Aimer ! »

Comme l'écho des grands bois
Me conseilla de le faire :
J'aime, je chante et je crois...
... Et je suis heureux sur terre !

Th. Botrel.

CLASSES ENFANTINES

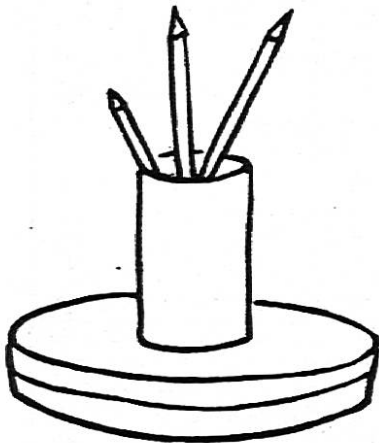


Fig. 1

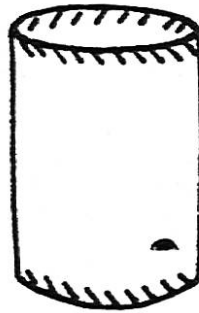
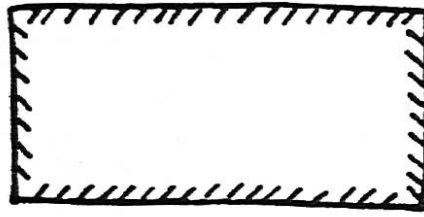


Fig. 2

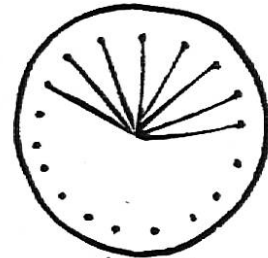
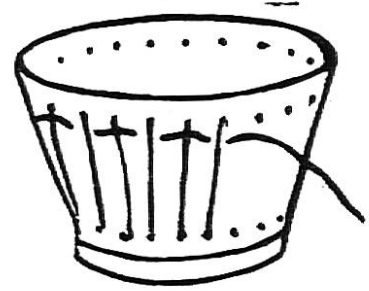


Fig. 3

Vu pour vous...

Un porte-crayon pratique et « silencieux » : Un cylindre de carton fixé dans une boîte vide de « bigrement bon » dont vous aurez percé le couvercle (fig. 1).

Broderies. Avez-vous de vieilles ardoises ? Sacrifiez l'ardoise, gardez le cadre de bois sur lequel vous tendrez de jolis morceaux d'étoffes unies, aux couleurs agréables (les enfants vous en apporteront avec joie). Sur ce fond laissez broder librement les enfants avec de gros cotons ou des restes de laine. Quel joli napperon et peut-être un coussin pour sa poupée, vous confectionnera Marinette.

Un cadeau : une corbeille à papier. Un rectangle de carton gris que les enfants peindront à leur fantaisie en recouvrant toute la surface. Ils fixeront la couleur en frottant la surface peinte avec un morceau de paraffine puis une brosse. Cela donnera à notre carton des airs de métal laqué. Le rectangle et le fond sont bordés de raphia, ce qui permettra de former le cylindre et d'adapter le fond de la corbeille (fig. 2).

Un vide-poche... avec un godet à yoghourt. Une rangée de trous à un centimètre de chaque bord vous permettra de tendre une ficelle pour former la trame. Les enfants peuvent faire ce travail seuls. 2^{me} tâche : tissage avec du raphia ou de la laine. — Si vous recouvrez également le couvercle, le vide-poche deviendra un précieux coffret (fig. 3). C.

Pour les petits qui ne savent pas compter les jours et s'impatientent

Découper 24 carrés de papier, les orner d'un dessin et les relier au dos soit par une étroite bande de papier collant soit par un ruban sur lequel on les colle successivement.

A partir du 1^{er} décembre, l'enfant coupera chaque jour une de ces petites images et il verra ainsi rapidement diminuer les jours qui le séparent de la fête. Pour la veille de Noël, il lui restera l'image de Jésus qu'il gardera comme un tableau au-dessus de son petit lit.



PRÊTS DE LIVRES

pour enfants et adultes

AU BLÉ QUI LÈVE

Mme J.-L. DUFOUR

RUE DU MIDI 1 - LAUSANNE

RENSEIGNEMENTS SANS ENGAGEMENT ★ ENVOIS POSTAUX

Université de Lausanne

Cours pour la formation des maîtres et maîtresses de gymnastique et de sport

Nous informons les personnes qui s'intéressent au cours susmentionné que le délai d'inscription est prolongé jusqu'au 31 décembre 1948. Les demandes doivent être adressées à l'Inspectorat de la gymnastique, Département de l'Instruction publique et des Cultes.

Inspectorat de la gymnastique

Buvez les vins de Genève

Les crus délicieux de la Souche

Les grands vins du Mandement

Vin-Union Genève Satigny

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue
recommande ses restaurants à

Colombier (Ntel): Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne Restaurant de St-Laurent - Au centre de la ville (carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Restauration soignée - Menus choisis et variés. Tél. 2 50 39.

Neuchâtel Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.

ECOLE PRATIQUE EMILE BLANC

LAUSANNE - Place Bel-Air 4 - TÉLÉPHONE 2 37 22

Directeur : Emile Blanc, professeur diplômé,
ancien sténographe aux Chambres fédérales et au Grand Conseil vaudois

1^{re} école de sténo-dactylographie, fondée à Lausanne en 1898
Branches commerciales - Langues

Ouverture du Cours-Ecole : Lundi 10 janvier à 14 h.

Durée : 3, 6 mois ou plus - Cours privés

PIANOS neufs
et
occasions

E. K R A E G E
ACCORDEUR RÉPARATEUR SPÉCIALISTE

Avenue Ruchonnet 5
à 100 mètres Gare C. F. F.
LAUSANNE Tél. 3 17 15

205

Le service de propagande de la direction générale des

PTT

*met gratuitement à la
disposition des écoles*

des **films de format normal et étroit**, des **diapositives** pour projections lumineuses et des **textes de causeries**. Demandez la liste des films et diapositives. 829

Chapeaux de marque Chemises de qualité **Modern House**

Georges Piotet Rue de Bourg **Lausanne**



LA QUALITÉ DEPUIS 4 GÉNÉRATIONS

Bernard

NOUVEAUTES - LAUSANNE



1872

SOCIÉTÉ DE
BANQUE SUISSE

Capital-Actions et réserves Fr. 197 millions

GENÈVE

2, rue de la Confédération

AGENCES :

CORNAVIN — EAUX-VIVES
PLAINPALAIS — CAROUGE

NEUCHÂTEL

8, faubourg de l'Hôpital

LAUSANNE

16, place St-François

AGENCES :

AIGLE — MORGES

LA CHAUX-DE-FONDS

10, rue Léopold-Robert

Succursales au LOCLE et à NYON

534

W. MARLETAN



PÉPINIÈRES - BEX (Vaud)

Arbres et arbustes fruitiers
et d'ornement en tous genres
Catalogue franco.

POMPES FUNÈBRES

GÉNÉRALES

S.A.

Pl. Palud, 7 Tél. 29.201

H. LADOR, Dir.

La maison se charge
de toutes démarches et formalités

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

IMPRIMERIE NOUVELLE CH. CORBAZ, S. A., MONTREUX, Place du Marché 7, Tél. 6.27.98

Chèques postaux II b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.-

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Ouvrages sur l'éducation

EN VENTE A LA LIBRAIRIE PAYOT

Cahiers de pédagogie moderne (Bourrelier):

L'enseignement du chant	Fr. 3.50
L'enseignement du français	Fr. 2.55
L'éducation physique et sportive	Fr. 3.60
Méthodes de lecture	Fr. 2.55

CLAPARÈDE (E.): Psychologie de l'enfant et pédagogie expérimentale. I. Le développement mental. II. Les méthodes.
Chaque vol. Fr. 5.50

DUBOUQUET (A.): Inexpérience ou l'enfant éducateur.
Fr. 5.—

ESLANDER (J.-F.): L'enfance libérée. Fr. 4.75

GRONY (M.) et LERICHE (M.): Beaux livres, belles histoires. (Choix de 2000 titres de livres pour enfants) Fr. 2.10

MARITAIN (J.): L'éducation à la croisée des chemins. Fr. 5.—

MIGNOT (H.): Techniques scolaires. Fr. 4.50

PIAGET J. et INHELDER (B.): La représentation de l'espace chez l'enfant. Fr. 11.30

PIEDVACHE (Ch.): Conseils et réflexions sur l'éducation des enfants à l'Ecole primaire. Fr. 5.—

REYNIER (M.): Les enfants, source de joies et de tourments
Coll. La joie de connaître Fr. 5.—

RIMBAUD (J.): L'éducation, direction de la croissance.
Fr. 6.50

SEGERS (J.-E.): La psychologie de l'enfant normal et anormal. Fr. 12.75

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZÜRICH